

Cette petite débauche si tendre et si pleine de privautés fit tout l'effet qu'on s'était proposé. Ce fut là l'origine des assemblées des curés de Paris. Ils formèrent une espèce de corps avec un syndic, eurent leurs jours de réunion, dressèrent des statuts, et quoiqu'ils ne se déclarassent pas ouvertement pour la nouvelle doctrine, ils ne laissèrent pas que de servir indirectement les Jansénistes. Ils donnèrent l'exemple aux curés des autres villes du royaume. On commença à faire partout de grands éloges de la hiérarchie et à ne prôner que les *hiérarches*. On appelait de ce beau nom ceux qui s'attachaient à leur paroisse et suivaient la direction de leur curé. Et comme on n'approuvait à Port-Royal que la dévotion de la paroisse et que la direction des curés parce qu'on voulait leur donner du crédit et les attirer, cette fantaisie devint alors tellement à la mode que, jusque dans les compagnies les plus libres de toute attache janséniste, on se moquait des dames qui se confessaient à des réguliers, comme n'étant pas de la hiérarchie. Rien ne diminua si fort l'influence des religieux et ne releva davantage la paroisse, chose si méprisée auparavant, qu'on abandonnait les cures les plus considérables de la capitale aux Picards, aux Normands et aux Manceaux, comme des postes peu dignes de gens de qualité. L'abbé Olier fut le premier de condition qui par zèle pour les âmes se fit curé ; plusieurs l'imitèrent, mais non pas poussés par le même motif : les considérations d'intérêt s'y mêlèrent. Ce furent donc les Jansénistes qui mirent en vogue cet esprit de paroisse qui régna depuis si fort à Paris. « *Ce n'est pas*, ajoute le P. Rapin, — sans doute pour calmer les scrupules des curés qui se trouveraient un peu jansénistes en ce point, — *ce n'est pas que ce ne fût une chose fort louable de s'affectionner à sa paroisse, puisque c'est une dévotion selon l'esprit de l'Église, qui la conseille aux fidèles ; mais cet attachement devint alors blâmable par l'esprit d'intrigue qui s'y mêla et par les excès d'autorité auxquels se portèrent la plupart des curés.* »

Curés et docteurs, grandes dames et bourgeoises, commencèrent à s'agiter et à se grouper autour de M. Arnauld pour défendre le livre attaqué de *la Fréquente communion*. Nous avons signalé l'ardeur de la première lutte : elle fut grande

servir de ce moyen pour connaître et gagner messieurs les Angevins. » O pureté d'intention !

des deux côtés. Cependant la reine régente et le cardinal Mazarin voulurent mettre un terme à cette dispute théologique, qui troublait et divisait si profondément les esprits, et résolurent de la soumettre au juge infallible, assis sur la chaire de saint Pierre. Au mois de mars (1644), Arnauld reçut l'ordre d'aller « rendre raison de sa doctrine au Pape, qui était le principe de la doctrine. » Ce fut le chancelier Séguier qui signifiâ cet ordre au docteur, en présence de M. d'Andilly. « Que répondrai-je à la reine ? » lui demanda-t-il. — « Que je ne suis point cité juridiquement à Rome, répondit le digne élève de *Petrus Aurelius* ; qu'une pareille citation serait d'ailleurs contraire aux lois de l'Église de France, qui veulent que les causes nées dans son sein y soient jugées par elle, et à celles du royaume, qui ne permettaient pas qu'un sujet soit justiciable d'un tribunal étranger (1). » Les Jansénistes renforcés des Gallicans virent dans l'ordre de la reine « les lois de la nation sur l'ordre des jugements mises à l'écart, l'Inquisition introduite en France sous une forme déguisée, un tribunal étranger substitué aux tribunaux du royaume pour juger les sujets du roi (2). » Aussi « *toute la France*, dit le P. Quesnel (3), se remua » pour empêcher le docteur d'obéir. *Toute la France, c'est pour les Jansénistes le Parlement et la Sorbonne*. Le Parlement et la Sorbonne, en effet, se remuèrent beaucoup. A ce grand bruit, le cardinal, s'excusant sur ce qu'il ne connaissait pas l'usage du royaume, renvoya l'affaire au chancelier. Pendant que Messieurs de la grand'Chambre et Messieurs des Enquêtes étaient aux prises sur cette grave question d'État qui suspendit durant un mois l'exercice de la justice, M. de Barcos, le neveu de M. de Saint-Cyran, se cachait chez la princesse de Guéméné, car il était également compromis : c'est lui qui avait inséré dans la préface de *la Fréquente communion* la fameuse phrase, *les deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un*. Il conseillait à Arnauld de se cacher aussi, pensant que le parti avait tout à gagner à rester encore dans l'ombre et le silence. Quelques amis aussi timides que Barcos, mais pour d'autres motifs, faisaient craindre au docteur les périls du voyage, ou les prisons de l'Inquisition à Rome (4). » Les plus hardis s'écriaient :

1. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 1, p. 57.

2. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 1, p. 58.

3. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, p. 119.

4. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 1, p. 65.



dans cette grande bataille, allons reconnaître les *saints* de l'armée ennemie, se préparant à la lutte dans le *Désert* de Port-Royal des Champs. L'heure est propice : M. d'Andilly, obéissant aux désirs que M. de Saint-Cyran lui avait exprimés en lui léguant son cœur, quitte le monde et va rejoindre les *bienheureux solitaires*.

VII.

M. Arnauld d'Andilly dans le monde et dans le *Désert*. — La *Clélie* chez nos *Messieurs*, et nos *Messieurs* dans la *Clélie*. — Les Romains et les Jansénistes. — Le plus tendre des amis et le plus dur des pères. — Mélébée « dans un cadre chrétien. » — Influence politique des poires et des pavies de M. d'Andilly. — Multiplication des *solitaires*. — Régiment janséniste pendant la Fronde. — L'abbaye de *Thélème* réalisée à Port-Royal, mais *saintement et en Dieu*. — Marques de cette école de la Pénitence. — Jardiniers et Philosophes. — Contradiction entre les principes et la conduite de nos *Messieurs*, entre leur conduite et leurs biographies, entre leur morale spéculative et leur morale pratique : *Exercices* de l'une, *Règlements et instruction* de l'autre. Les Jansénistes jugés et classés par un Janséniste. —

« On pouvait bien dire de M. d'Andilly : « *Qu'êtes-vous allé voir dans le Désert ?* » s'écrie Fontaine, en racontant l'arrivée « du saint vieillard » à Port-Royal des Champs. Le premier disciple de Saint-Cyran n'avait pas attendu l'heure de la retraite, ni celle de la vieillesse, pour pratiquer la vertu avec une perfection qui rappelait à son biographe enthousiaste la louange même que Jésus-Christ décernait à saint Jean-Baptiste. « Il avait pendant toute sa vie joint ensemble deux choses presque inaliabiles, c'est-à-dire la politesse du monde avec une grande innocence, un esprit très-pénétrant avec une simplicité incroyable, une générosité héroïque avec une profonde humilité (1). » Quelques traits de la vie de M. d'Andilly nous montreront jusqu'à quel point ce panégyrique est mérité.

M. d'Andilly était le fils aîné d'Arnauld, l'avocat que nous avons vu déployer à tout propos les *mâtresses voiles* de son éloquence contre la Compagnie de Jésus. Tout jeune encore, il entra dans les finances, dont son oncle, Isaac Arnauld, était intendant. Or, dit M. d'Andilly dans ses *Mémoires*, « comme

1. *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 236.



« Oui, il faut aller à Rome défendre hautement la vérité. On en reviendra plus glorieux. » M. Arnauld penchait vers ce dernier parti, qui était celui de madame de Longueville et de M. d'Andilly ; il aurait aimé à faire *le lion*. L'exemple et les conseils de M. de Barcos prévalurent, et il se décida à faire *le renard*. Il se retira chez M. Hamelin, contrôleur des ponts et chaussées, qui vint tout exprès habiter au faubourg Saint-Marceau, afin d'y garder plus sûrement son trésor (1). Il eut soin d'écrire à la reine pour lui annoncer « qu'il se retirait entre les bras de Dieu » ; il l'assurait que c'était pour se soustraire aux violences de ses ennemis qu'il s'allait mettre à couvert sous l'ombre des ailes de Dieu, où il lui offrirait sans cesse ses prières pour la prospérité de Sa Majesté (2). » M. Fontaine, qui accuse les adversaires d'Arnauld « de tumultes séditieux et de plaintes sanguinaires (3), » nous dit que le grand docteur, une fois dans son asile, « vivait paisiblement, comme un agneau, pendant qu'une infinité de personnes frémisaient contre lui comme des loups. »

Cet agneau, qu'Alexandre VII appela le *perturbateur du repos public*, profita de l'impunité que lui assurait sa retraite pour poursuivre sa lutte contre l'Église catholique. Urbain VIII avait condamné l'*Augustinus*. Afin sans doute qu'on ne se doutât pas que c'était la peur seule de l'Inquisition qui l'avait empêché d'aller rendre compte de sa foi au Pape, Arnauld publia l'*Apologie pour M. Jansénius, évêque d'Ypres, et pour la doctrine de saint Augustin, expliquée dans son livre intitulé Augustinus*. M. Sainte-Beuve reproche au Père Nouet et à ses confrères d'avoir appelé Arnauld *hérétique*. « Nous, ajoute-t-il, qui lisons jusqu'au bout dans l'âme et dans les arrières-pensées d'Arnauld, nous saurons à quoi nous en tenir. Le calvinisme secret d'Arnauld est une chimère et une imposture (4). » Si au lieu de lire jusqu'au bout dans l'âme et dans les arrières-pensées du docteur, M. Sainte-Beuve eût lu les premières pages de l'*Apologie*, il aurait vu que le calvinisme d'Arnauld n'est pas une imposture. Arnauld y renouvelle en effet ce dogme de Calvin : *Dieu a voulu positivement exclure de la vie éternelle et de son royaume ceux qu'il n'a pas prédestinés. Cette répro-*

1. Port-Royal, t. II, p. 287.

2. Mémoires de Fontaine, t. I, p. 381.

3. Mémoires de Fontaine, t. I, p. 358.

4. Port-Royal, t. II, p. 180.

*bation n'est pas seulement négative, mais positive*. Dans une première *Apologie* écrite en 1643 en réponse aux sermons d'Isaac Habert, M. Arnauld disait encore avec Calvin, que *Jésus-Christ n'est mort que pour les fidèles et les élus*. Ne serait-ce pas là du calvinisme ? Naturellement, dans ces deux *Apologies* où il se glorifie de copier et de traduire Jansénius, grand et saint évêque, l'ornement de toute l'Église, M. Arnauld reproduit les erreurs fondamentales de son illustre maître. Jansénius appelait la grâce suffisante un *monstre de grâce* ; Arnauld l'appelle *une grâce du diable*. Jansénius enseignait que *toute grâce de Jésus-Christ est efficace*, que *toute grâce fait* que la volonté veut et agit ; Arnauld enseigne que *la grâce de Jésus-Christ ne manque jamais d'avoir son effet*. Jansénius, repoussant la liberté d'indifférence nécessaire pour mériter et démériter, n'admettait avec Calvin qu'une *simple nécessité* ; Arnauld admet que *la liberté subsiste avec la nécessité inévitable d'agir*. Jansénius affirmait que *quelques commandements sont impossibles même aux justes, selon les forces présentes de l'homme* ; Arnauld affirme que c'est là *une maxime indubitable dans la doctrine de saint Augustin*. Jansénius déclarait que *Jésus-Christ n'est pas mort pour les infidèles, ni pour les justes qui ne persévèrent pas*. Arnauld déclare que *Jésus-Christ n'est mort que pour les fidèles et les élus qui sont appelés tous les hommes, parce qu'ils sont pris des hommes de toutes sortes de conditions*. Ainsi c'était bien la pure et exacte doctrine de l'évêque d'Ypres que l'apologiste défendait. Et cependant, après l'avoir défendue durant quarante-trois ans, il écrira tout un volume (1) pour prouver que son jansénisme est un *fantôme*. Gardons-nous bien d'accuser la bonne foi du grand docteur : M. Sainte-Beuve aurait pour nous des « mots peu élégants. » Disons simplement que M. Arnauld dut lire *dans son âme et dans ses arrières-pensées* au lieu de relire ses ouvrages.

L'*Apologie* acheva de populariser *monsieur Jansénius*, qui avait par lui-même « un air trop sombre, trop sec et trop scolastique (2). » Elle acheva aussi de convaincre les hommes éclairés qui avaient signalé l'hérésie naissante, qu'ils ne s'étaient point trompés et que le temps était venu de combattre le jansénisme sans trêve ni merci. Mais avant de nous engager

1. *Phantôme du jansénisme ou justification des prétendus Jansénistes*.

2. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 95.